



Office français de la biodiversité

AVIS DE STAGE DE M2 A COMPTER DE MARS 2021 (6 MOIS)

Intitulé du poste :	Evaluation de la pêche de loisir du maigre dans le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis (PNM EGMP) (F/H)
Affectation :	Direction générale déléguée Territoires et Outre-Mer Direction régionale Nouvelle Aquitaine Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité fonctionnelle du chargé de mission usages de loisirs et en lien avec le chargé de mission pêche et conchyliculture
Résidence administrative :	Marennes (17)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Contexte :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (créé par décret n°2015-424 du 15 avril 2015) est une entité de l'OFB, rattaché à la Direction régionale Nouvelle Aquitaine.

7^e parc naturel marin français et à ce jour le plus grand parc naturel marin de la façade Atlantique : il couvre 6 500 km² d'espace marin sur la façade atlantique et s'étend sur environ 1000 km de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde).

Le Parc naturel marin présente un patrimoine naturel riche et diversifié. L'ensemble du périmètre est en site Natura 2000. La spécificité du fonctionnement des pertuis, la présence de 6 estuaires et de nombreux marais littoraux font du lien terre-mer un élément fort du Parc. Concernant les habitats marins en particulier, le Parc a une responsabilité de préservation des habitats meubles à caractères vaseux et de nombreux habitats particuliers (hermelles, herbiers de zostères, substrats meubles intertidaux et prés salés, entre autre).

Cette vaste zone abrite également un grand nombre d'activités économiques, professionnelles ou de loisirs : conchyliculture, pêche professionnelle et de loisirs, ports de commerce, industries portuaires, plaisance et ports de loisirs, etc.

Comme tout Parc naturel marin, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (PNM EGMP) a pour objectif de contribuer à la connaissance et la préservation du milieu marin ainsi qu'au développement durable

des activités maritimes. Doté de son plan de gestion depuis le 13 avril 2018, le Parc au travers de son plan d'actions met en œuvre les moyens à sa disposition afin d'atteindre les objectifs collectivement fixés.

L'équipe du Parc compte actuellement une vingtaine d'agents répartis en trois unités « opération », « écosystèmes marins » et « usages maritimes »).

Le plan de gestion du Parc vise la préservation des ressources halieutiques d'importance locales (finalité 15). Le maigre (*Argyrosomus regius*) est une espèce halieutique d'intérêt pour le Parc, celui-ci abritant la seule zone de frayère française connue pour cette espèce et représentant plus de 65% des débarquements réalisés par la pêche professionnelle. Plusieurs actions sont en cours pour améliorer la connaissance de cette espèce dans le Parc (marquage et suivi satellite, prélèvements génétiques, mise au point d'indicateurs d'exploitation sur la base des données de professionnels, etc). Dans ce cadre, il est devenu nécessaire de les compléter en évaluant les prélèvements et pratiques de la pêche de loisir du maigre dans le Parc.

Description du poste :

Mission :

Le futur stagiaire aura pour mission d'établir un diagnostic de la pêche de loisir au maigre dans le Parc. Ce diagnostic permettra de décrire les différentes techniques de pêche utilisées, leur périodes et zones d'utilisation. Il permettra également d'estimer un nombre de pratiquants par secteurs. Une attention toute particulière devra être portée à l'évaluation de leurs prélèvements (nombre, taille des individus, poids, périodes et zones de pêche). Cette évaluation devra permettre d'évaluer des niveaux de rendements par unité d'effort (CPUE) et abordera de manière qualitative et sur la base d'entretiens semi-directifs l'évolution historique des captures de cette espèce.

Le stagiaire aura donc pour rôle de :

- Proposer une méthodologie pour collecter les informations pertinentes sur la pêche de loisir du maigre,
- Réaliser la collecte de ces informations et notamment réaliser des entretiens auprès des différents acteurs concernés (pêcheurs de loisir, associations de pêche de loisir, services de l'Etat, ports de plaisance, etc.) ;
- Analyser et interpréter ces informations vis-à-vis de l'exploitation du maigre en produisant un rapport présentant cette activité, des indicateurs de niveau d'exploitation et des cartes spatialisant la pêche de loisir de cette espèce dans le Parc.

Activités principales :

Le stagiaire réalisera sa mission en lien avec les membres de l'unité « usages maritimes » du Parc naturel marin, pourra participer à des missions de sensibilisation et d'observation des activités de pêche de loisir avec l'unité « opérations ». Il devra réaliser de nombreux déplacements dans les différents ports de plaisance du Parc pour rencontrer les pêcheurs de loisir de maigre afin d'appréhender au mieux cette activité.

RELATIONS LIÉES AU POSTE

Relations internes :

Équipe du Parc, agents de l'OFB travaillant sur des thématiques communes (Délégation de façade atlantique, Direction régionale Nouvelle-Aquitaine, autres Parcs naturels marins...)

Relations externes :

Associations de pêcheurs de plaisance, services de l'Etat (DDTM)

COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Connaissances :

- Connaissances en écologie marine et halieutique ;
- Connaissance des activités de pêche de loisir ;
- Connaissance des politiques publiques du milieu marin ;
- Géomatique.

Savoir-faire opérationnel :

- Animation de réunions ;
- Synthèse de connaissances.

Savoir-être professionnel :

- Sens de l'organisation ;
- Rigueur scientifique ;
- Être force de proposition ;
- Sens du dialogue et compréhension des enjeux des acteurs ;
- Qualités relationnelles et travail en équipe.

Diplômes – Formation – Expérience :

Stage de fin de Master 2 / ingénieur dans le domaine de l'écologie marine, l'halieutique

Autres :

Permis de conduire

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJÉTIONS PARTICULIÈRES

Déplacements réguliers dans le PNM EGMP pour rencontrer les acteurs concernés

DÉPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence **DRNA-PELOIMAI-S** à recrutement@ofb.gouv.fr et parcmarin-girondepertuis@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **30 janvier 2021**.